

Le concours des Ailes Joviniennes 2024

Règlement du concours

Quoi : gagner un Passeport Initiation au Pilotage - niveau 1 - "Prêt au décollage". Le lauréat effectuera 1 heure 30 minutes vols avec l'un de nos instructeurs, pilotes professionnels, qui lui feront découvrir les différentes étapes de l'apprentissage du pilotage.



- Une initiation au pilotage d'1h30 maximum avec un instructeur
- 1 livret de progression de formation initiale (dématérialisé en PDF)
- 1 licence fédérale « Initiation au pilotage » dématérialisée.
- 2 extraits dématérialisés d'info Pilote, le magazine d'information de la Fédération Française aéronautique

Qui : toutes les personnes résidant à Joigny, dans le jovinien et aux alentours, joviniens de naissance, joviniens d'adoption, joviniens du dimanche et joviniens de cœur, hommes et femmes de tout âge (Autorisation parentale pour les mineurs)

Quand : Le concours est ouvert dès maintenant et se termine le **31 mai 2024**

La gagnante ou le gagnant sera reçu pour la remise de son "Passeport" le 22 Juin 2024 à partir de 14 heures. Elle ou il sera invité, accompagné d'une personne de son choix, à participer à "l'Aérobouffe" d'été des Ailes Joviniennes, à partir de 20 heures le même jour.

Comment participer : Le dossier de participation sera :

- remis aux candidats les samedis après-midi, au club,
- **envoyé sur demande par courriel**, adressé à lesaillesjoviniennes@free.fr

Il consiste en un questionnaire dont le contenu ne peut être connu qu'au moment du retrait du dossier par le candidat. Les questions rapportent de 1 à 10 points. Le total des points maximum pouvant être obtenus est 20.

Les candidats déposeront leurs réponses au club sous enveloppe portant leur nom ou les feront parvenir par courriel à l'adresse ci-dessus au plus tard le 31 mai 2024, minuit.

Il n'y a pas de frais d'inscription.

Un jury composé de membres du club établira le classement. Chaque membre du jury jugera en toute liberté et indépendance. Il n'aura pas à justifier de son choix. Le candidat qui aura obtenu le plus grand nombre de points sera désigné vainqueur.

Au cas où le vainqueur ne viendrait pas bénéficier de son lot, celui-ci sera attribué au suivant du classement.

Combien : Il n'y a qu'un seul gagnant. En cas d'ex-æquo, le vainqueur est tiré au sort.

L'aéroclub, Les Ailes Joviniennes, se réserve le droit de modifier ou d'annuler le concours pour quelque raison que ce soit, sans avoir en s'en justifier.